

Plan d'actions 2016-2017

Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !

1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

1.1 Élaboration, promotion et suivi de la mise en œuvre du PDE.

- Élaboration et dépôt final du Plan directeur de l'eau
 - Révision et dépôt du PDE final au MDDELCC.
- Élaboration et complétion des outils de suivi de la mise en œuvre du PDE
 - Planification et montage des outils de suivi du PDE (formulaires Excel du MDDELCC) et formulaires pour les acteurs de l'eau du territoire.
- Diffusion du PDE de la ZGIE du nord de la Gaspésie
 - Publication du PDE final dans notre site web et promotion aux acteurs de l'eau du territoire (revue électronique, communiqué de presse, etc.)
 - Réalisation d'une activité type 5 à 7 pour souligner l'approbation finale du PDE par le MDDELCC avec conférence de presse (sortie officielle du programme Engagé pour l'eau – voir 1.2)
- Table de concertation – suivi de la mise en œuvre du PDE
 - Réalisation d'une table de concertation en mars 2017 pour faire un suivi concertée et une mise à jour de certains aspects du PDE.

1.2 *Engagé pour l'eau* : soutien, accompagnement et promotions des actions des partenaires du PDE



Mise en œuvre du programme « Engagé pour l'eau » afin d'officialiser (de façon volontaire) la participation des acteurs de l'eau du territoire à la mise en œuvre du PDE. Au sein de ce programme, les acteurs de l'eau seront invités à signer une lettre d'engagements envers les objectifs et actions du PDE qui les concernent. Ce programme permettra de mettre en valeur les acteurs de l'eau actifs dans la mise en œuvre du PDE et de consolider notre réseau de partenaires. De plus, nous désirons mieux comprendre les besoins de nos acteurs de l'eau pour améliorer l'accompagnement et la mise en valeur de leurs actions. Ce programme permettra également de faciliter le suivi de leurs actions en lien avec le PDE.

- Finalisation des outils pour officialiser les partenaires « Engagés pour l'eau » :
 - Finaliser les lettres d'engagement, les fiches d'actions par secteur d'intervention, et la fiche des actions en lien avec le changement climatique.
 - Développement d'outils pour la promotion du programme « Engagé pour l'eau » : bannière pour kiosque, onglet sur notre site web, autocollants et/ou certificats pour les partenaires engagés.

- Recherche, accompagnement et mise en valeur des acteurs de l'eau « Engagé pour l'eau »
 - Tournée des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie pour les encourager à faire partie du programme « Engagé pour l'eau » et ainsi être reconnus comme partenaires actifs dans la mise en œuvre du PDE de la ZGIE du nord de la Gaspésie. Lors du 5 à 7 de lancement du PDE final, nous aborderons également ce programme.
 - Sondage aux membres du CENG pour comprendre leurs besoins en lien avec la mise en œuvre du PDE – incorporer certaines de ces solutions dans le programme « Engagé pour l'eau » ou dans la planification annuelle de l'organisme selon les ressources financières et humaines disponibles.
 - Tout au long de l'année, le CENG mettra en valeur, dans ses outils de communication, les réalisations des acteurs de l'eau engagés (Table de concertation et comités, événements, revue électronique, site web, facebook et twitter).

1.3 Projet Fonds EAU nord Gaspésie

Le Fonds EAU Nord Gaspésie a été lancé pour faciliter et encourager la mise en œuvre d'actions en lien avec le PDE du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Le programme de financement offre maintenant deux options aux acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie pour financer des projets. Le volet 1 continue de financer des projets réalisés par les acteurs de l'eau, et le Volet 2 propose de financer des services du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie suite à la demande d'un acteur de l'eau du territoire, toujours en lien avec les orientations et objectifs du PDE. Le comité de sélection et l'équipe continueront de mettre en œuvre le Fonds en suivant les étapes suivantes :

- Analyse des demandes de financement au Fonds EAU Nord Gaspésie
- Sélection des projets qui seront financés en 2015-2016
- Suivi de la mise en œuvre des projets financés 2015-2016

2. ACQUISITION ET COMPILATION DE CONNAISSANCES + SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

L'élaboration et la mise à jour du PDE est le mandat principal du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Pour remplir cette mission, l'organisme doit constamment être à l'affût de nouvelles informations concernant la qualité de l'eau et des écosystèmes de son territoire. D'un côté on demande et collige l'information pertinente aux multiples partenaires du CENG, dans un deuxième temps on peut également réaliser des projets de caractérisation ou de suivi environnemental pour aller chercher des données inexistantes. Finalement, on peut encourager les acteurs de l'eau à caractériser et diffuser des informations en lien avec leur territoire d'action (rivières, lacs, etc.).

2.1 Campagne terrain et suivi des rivières et lacs

Selon les besoins des municipalités et organismes locaux du territoire et les possibilités de financement liées au volet 2 du Fonds EAU Nord Gaspésie ou à d'autres fonds, le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie planifie réaliser une campagne de caractérisation sur son territoire cet été (milieu riverain d'un lac ou d'une portion habitée de rivière ou milieu humide en zone habitée) et quelques activités de suivi de la qualité de l'eau au besoin (survol Benthos ou analyse physico-chimique).

Ces actions seront confirmées selon les fonds reçus pour leur réalisation. Ces actions seront complétées par les programmes de suivi que nous planifierons avec le Réseau de suivi de la ressource EAU (section 3.2), avec les écoles (section 4.1) et avec les riverains (voir section 4.2)

2.2 Réseau de suivi de la ressource EAU

Réseau de suivi et d'acquisition de connaissances sur la ressource EAU : un réseau de partenaires actifs au niveau du suivi et de l'acquisition de connaissances de l'eau et de ses écosystèmes. Ce réseau est un lien de partage et de diffusion de connaissances ; de plus, il pourrait devenir une plateforme pour l'analyse des problématiques existantes ou potentielles observées sur le territoire.

- Rencontre de formation et de réflexion pour les intervenants qui œuvrent sur les lacs et cours d'eau du nord de la Gaspésie : formation sur l'algue dydimon et atelier sur l'observation et le suivi environnemental en lac ou rivière.
 - Inviter les gestionnaires de parcs et territoires fauniques structurés, gestionnaires de rivières à saumons, organismes de conservation et organismes environnementaux, associations de chasse et pêche, entreprises récréotouristiques, à une formation qui sera donnée les 21 et 22 juin prochain à Sainte-Anne-des-Monts et à Gaspé.
 - Formation sur l'algue dydimon et les techniques de suivi de sa présence dans les cours d'eau.
 - Atelier de réflexion pour consolider les actions d'observation et de suivi de la ressource EAU et les outils disponibles (ou à développer) pour consolider le suivi de nos lacs et cours d'eau.
- Mise en œuvre d'outil pour compiler et documenter les observations et suivis réalisés par les intervenants sur les rivières et cours d'eau du nord de la Gaspésie.
 - Développer et diffuser une trousse de l'intervenant des rivières et lacs : protocoles et programmes de suivi volontaires existants et pertinents, fiches d'observation, méthode de diffusion des données au CENG et autres partenaires, etc.
 - Développer des méthodes ou ententes pour faciliter le partage d'information entre les partenaires du réseau de suivi : ministères, UQAR, organismes de conservation, gestionnaires de TFS, etc.

2.3 Consolider les collaborations et projets de recherches conjoints avec centres de recherche.

- Université du Québec à Rimouski : projet sur les embâcles (rivières du nord de la Gaspésie) et sur la rivière Mont-Louis (embâcles et espace de liberté). Suivi des projets financés par le Fonds EAU Nord Gaspésie.
- INRS : Centre EAU-TERRE-ENVIRONNEMENT. Faire le suivi du projet Fonds EAU Nord Gaspésie de suivi et de formation sur l'algue *Dydim*.
- Mobiliser les acteurs de la région pour encourager la réalisation d'études hydrogéologique dans notre région (programme du type PACES).
- Recherche de nouveaux partenariats ou possibilités de projets en commun avec autres centres de recherche comme le CIRADD, etc.

2.4 Compilation et diffusion des connaissances : cartographie interactive, bilan et base de données.

- Cartographie interactive
 - Élaborer et mettre en ligne une cartographie interactive à partir de la plate-forme ARC-GIS online.
 - Intégrer les données disponibles sur la qualité de l'eau, des milieux humides et riverains, des lacs et rivières sur la plateforme.
 - Préparer un feuillet informatif pour l'utilisation de la plate-forme et le diffuser aux acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie.
- Mise à jour du bilan des données disponible relative à la ressource EAU et écosystèmes associés.
 - Réaliser une mise à jour de **notre Bilan des données disponibles relatives à la ressource EAU et écosystèmes associés**. Faire des recherches pour documenter certaines problématiques prioritaires par la Table de concertation – en fonction des ressources et du temps disponibles et des opportunités qui se présentent. Sujets prioritaires : nombre de fosses septiques et inspections réalisés, données sur le suivi des routes, données sur le suivi de l'exploration liées aux hydrocarbures, données sur les matières résiduelles (fuites des anciens dépotoirs, dépotoirs sauvages, etc.)
- Mettre à jour et organiser notre base de données et notre documentation en lien avec la ressource EAU et les différents bassins versants au nord de la Gaspésie.
 - Planifier la mise en place d'un système pour mieux classer la documentation disponible sur les différents enjeux liés à la ressource EAU. Penser à mieux documenter les données par bassin versants. Mettre à jour nos fiches par bassin versant au besoin et la documentation disponible sur le site internet.

3. SENSIBILISATION, FORMATION aux bonnes pratiques et CONCERTATION

3.1 Dans les écoles

Les activités réalisées dans les écoles permettent au CENG d'avoir un impact sur la jeunesse, en plus de consolider les données disponibles sur certaines rivières.

- Consolider la réalisation du programme **Survol Benthos** avec le Cegep de la Gaspésie (faire des liens avec le Réseau de suivi de la ressource EAU au nord de la Gaspésie). Développer une entente durable avec le Cégep pour la mise en œuvre et le suivi de la réalisation du programme.
- Continuer la mise en œuvre du programme **J'Adopte un cours d'eau** dans les écoles de Grande-Vallée et Mont-Louis. Au besoin et selon l'intérêt des écoles du territoire, planifier la mise en œuvre du programme dans une autre école pour l'année 2017-2018.
- Continuer d'offrir notre **atelier sur les bassins versants** (avec maquette) aux élèves de secondaire 4 des écoles de la MRC Côte-de-Gaspé et de la MRC Haute-Gaspésie.
- Élaborer et proposer un atelier sur la **découverte des milieux humides** aux écoles primaires de Cloridorme, Mont-Louis et Cap-Chat pour permettre la diffusion des connaissances acquises lors de nos campagnes terrain de l'été 2015.
- Sonder l'intérêt des écoles pour d'autres types d'ateliers en lien avec la ressource EAU et planifier leur intégration au besoin : habitat du poisson, changements climatiques dans nos rivières, etc.

3.2 Avec les riverains

Prévu pour 2015-2016, le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie a reporté ces actions de sensibilisation des riverains à l'année 2016-2017. Cet été, nous désirons organiser une rencontre avec les riverains de chacun des lacs et rivières caractérisés par le CENG depuis l'été 2014.

- Lac York
- Lac Blanchet
- Lac Fromenteau
- Lac Diable et Jimmy
- Rivière Marsoui

Lors de ces rencontres, nous désirons diffuser les résultats et conclusions des rapports de caractérisation des rives de leur lac ou rivière (selon le cas). De plus, nous ferons la promotion des bonnes pratiques de bandes riveraines et encouragerons la revégétalisation ou renaturalisation des rives avec une trousse du riverain. Enfin, nous discuterons avec les riverains des possibles actions à mettre en place pour améliorer la gestion intégrée de leur lac ou cours d'eau : programmes de suivi de la qualité de l'eau (RSVL, etc.), plan de conservation, etc.

3.3 Forum municipal – bonnes pratiques en lien avec la ressource EAU

A l'automne 2016, le CENG organisera un Forum sur les bonnes pratiques municipales en lien avec la ressource EAU. Ce Forum sera l'occasion d'inviter les membres de la Table de concertation et du CENG pour discuter des nouvelles pratiques dans ce sens. Selon le financement disponible, des ateliers pratiques et des ateliers de réflexions seront organisés pour outiller les intervenants selon leurs besoins. Entre autres, nous

désirons y présenter notre cartographie interactive et ses utilités pour la gestion municipale. De plus, nous ferons la promotion des documents disponibles sur notre site web et des expériences disponibles dans le Répert'eau.

4. REPRÉSENTATION

Le CENG représente les intérêts des acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie, en ce sens, il participe aux différents événements et tables de concertation du territoire qui touche la ressource eau. De plus, l'équipe et le conseil d'administration du CENG pourront, au besoin, rédiger des mémoires et les faire adopter par le CA pour faire valoir des prises de position qui cadrent avec la mission, le mandat et les objectifs du CENG.

- **Table GIRT zone nord** (gestion intégrée des ressources et du territoire). La Direction du CENG y siègera pour représenter la ressource eau. La table fixe les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et convient des mesures d'harmonisation des usages.
- **Conseil régional de l'environnement** : Le CENG est membre du CA du CREGIM.
- **Comité ZIP** : Le Comité ZIP Baie-des-Chaleur englobe le territoire de la Baie de Gaspé et planifie l'extension de son territoire sur le côté nord. La direction siègera sur la table de concertation de cet organisme pour arrimer les efforts entre la gestion intégrée de nos cours d'eau et du Saint-Laurent, comme prévu dans la Politique nationale de l'eau
- **Comité de suivi Pétrolia pour le projet de Haldimand** (confirmation à venir)
- Participation aux réflexions concernant la création de nouvelles instances régionales de concertation (**Mouvement Touche pas à ma région**).
- **ROBVQ** – Le réseau des organismes de bassin versant du Québec propose 2 ou 3 rencontres par années pour du réseautage, de la formation et de la concertation avec les représentants des OBV du Québec.
- Autres tables ou événements ponctuels au besoin en coordination avec la présidence du CENG.

5. COMMUNICATION

- Consolidation continue du membership et des listes de diffusion du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie.
- Publication d'une **revue électronique trimestrielle** : avril, juillet, octobre et janvier.
- Promotion du site **FACEBOOK et TWITTER**
- Publication de **communiqués de presse** (au 2 mois)

6. ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer la saine gestion de l'organisme, les tâches suivantes seront réalisées périodiquement :

6.1 Gestion des ressources humaines

- Recherche de fonds pour consolider les 3 emplois du CENG.
- Accompagnement et supervision des ressources humaines par la direction du CENG.
- Embauche de nouvelles ressources humaines au besoin

6.2 GOUVERNANCE DU CENG

- Tenir les rencontres pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG.

- Assemblée générale annuelle (juin 2016).
- Rencontre Conseil d'administration (au moins 4 par année).
- Réaliser un exercice de réflexion stratégique avec le CA pour consolider la gouvernance et la présence du CENG sur le territoire.

6.3 FINANCEMENT

- Assurer le suivi des conventions d'aide financière.
- Réalisation d'une levée de fonds et/ou recherche de financements pour le Fonds EAU Nord Gaspésie.
- Recherche de possibilités de financement et de partenaires pour le financement de projets liées à la mise en œuvre du PDE.

6.4 COMPTABILITÉ

- S'occuper de la comptabilité courante et du service de la paie.
- Assurer le suivi des dossiers financiers (services de comptabilité) et administratifs.
- Allouer des contrats au besoin et assurer leur suivi.